

# FORMATION

## LES RELATIONS INDIVIDUELLES ET LA NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE DANS LA METALLURGIE

### Objectifs :

A l'issue de ce parcours, vous êtes capable de :

- Comprendre les points clefs de la négociation sur le thème, identifier les avants/après, identifier les avancées sociales et les gains pour les entreprises.
- Comprendre les points clefs et les points de vigilance du thème Relations individuelles de travail.
- Savoir repérer et gérer les problématiques juridiques principales.
- Appréhender les enjeux juridiques des nouvelles dispositions conventionnelles dans le domaine traité.

### Evaluation des acquis :

L'évaluation des acquis se fait tout au long de la formation au travers d'études de cas et de travaux pratiques.

**Durée : 1 jour (7 heures)**

### Calendrier des formations :

- 27/09/2022
- 15/11/2022

### Public concerné :

- Tout public

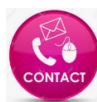
**Mini / Maxi :** 3 à 10 participants

**Pré - requis :** Connaître les bases en droit du travail

### Positionnement à l'entrée :

- Pas de positionnement à l'entrée. Un questionnaire préformation sera envoyé au stagiaire en même temps que la convocation.

**Coût de la formation :** 430 € HT / stagiaire / jour de formation



**Accueil :** 03 85 42 18 65

[accueil@rhconseil71.com](mailto:accueil@rhconseil71.com)

Site Internet : <https://rhconseil71.com/>

*En fonction de la situation sanitaire, la formation pourra être déployée en présentiel ou en distanciel.  
L'information vous sera communiquée au moment de votre inscription.*

Critère	Indicateur	Titre du document	Date de révision / Version
1	1	CCPI RH	20/01/2022 V1

1/3

RH Conseil 71

Maison des Entreprises 71 - 75, Grande rue Saint Cosme - 71100 Chalons-sur-Saône

Tel. 03 85 42 18 65 - Mail : [accueil@rhconseil71.com](mailto:accueil@rhconseil71.com)

N° Siret 47909505100013 / N° TVA FR61479095051

N° DA : 2671015171

# Programme 2022

---

## I- Contexte : Relations individuelles de travail, de quoi parle-t-on et d'où vient-on ?

- Présentation synthétique du dispositif applicable aujourd'hui

## II- La formation du contrat de travail

- Quelles sont les futures règles qui régiront la formation du contrat de travail ? (Ancienneté, période d'essai)

## III - L'exécution et la suspension du contrat de travail

- Quelles sont les futures règles qui régiront l'exécution et la suspension du contrat de travail ? (Reclassement en matière d'inaptitude, mobilité géographique, congés payés supplémentaires, congés payés, maladie et accident, parentalité, etc.)

## IV - La rupture du contrat de travail

- Quelles sont les futures règles qui régiront la rupture du contrat de travail ? (Démission, licenciement, retraite, rupture conventionnelle homologuée)
- 

## Compétences et qualifications des formatrices :

- **Mélissa MEHAH, Juriste**, experte en droit social (droit du travail, droit de la protection sociale)

Critère	Indicateur	Titre du document	Date de révision / Version
1	1	CCPI RH	20/01/2022 V1

# Méthodes et moyens pédagogiques



## SI FORMATION EN PRESENTIEL

- **Outils et Méthodes** : Support de formation, exercices d'application : analyse des situations de travail, bonnes pratiques et points d'attention, analyse de la réglementation en vigueur, apports méthodologiques.
- **Moyens pédagogiques** : Approche fondée sur une pédagogie pratique, concrète basée sur des exercices et des mises en situation. Une qualité d'écoute et d'analyse pour prendre en compte les besoins de l'entreprise et des stagiaires.
- **Accessibilité** : Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.  
Pour toutes les personnes à besoins spécifiques, merci de contacter notre **réfèrent handicap** :

Muriel NIEDERLAENDER  
[mniederlaender@rhconseil71.com](mailto:mniederlaender@rhconseil71.com)



## SI FORMATION EN DISTANCIEL

Notre système de classe virtuelle permet une interaction directe, en temps réel, avec votre formateur et les autres participants, autour d'un support pédagogique partagé.

L'accès à la classe virtuelle est aisé mais nécessite d'avoir un **ordinateur** avec une **connexion internet fiable**

Il est également fortement recommandé de disposer :

- D'un **casque et d'une Webcam**
- De **s'isoler dans un espace calme** pendant le temps de la formation

Pour garantir au maximum l'attention des stagiaires, la formation alternera des périodes de connexions avec les autres participants et le formateur dans une « salle virtuelle », et des moments d'interclasses pendant lesquels vous travaillerez sur des exercices et cas pratiques.

Le formateur reste disponible tout au long de la durée de la formation pour vous accompagner et vous aider en particulier dans la réalisation des travaux intersessions.

Vous pourrez ainsi suivre votre formation dans des conditions adaptées et en toute sécurité !

- **Moyens techniques** : plateforme collaborative : Microsoft Teams
- **Assistance technique et pédagogique** : assurée par le formateur par téléphone, mail, chat...tout au long de la formation

## OUI, je m'inscris à la formation

*Pour des raisons d'organisation pratique, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner le bulletin d'inscription par mail 10 jours avant le début de la formation*

### INSCRIPTION :

Sophie MARTIN  
 Tél. 03 85 42 18 65  
[accueil@rhconseil71.com](mailto:accueil@rhconseil71.com)

### Les relations individuelles et la nouvelle convention collective dans la métallurgie – session du :

- 27/09/2022
- 15/11/2022

M/Mme.....

Fonction.....

Tél/mail.....

Entreprise.....

Adresse.....

Critère	Indicateur	Titre du document	Date de révision / Version
1	1	CCPI RH	20/01/2022 V1